



République Togolaise



Banque Mondiale

**MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET
DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



**Projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA
ResIP)**

GUIDE DE SELECTION DES SOUS-PROJETS COMMUNAUTAIRES WACA ResIP

JUIN 2020

TABLE DES MATIERES

1. Présentation du projet WACA ResIP	- 2 -
2. Présentation de la sous-composante 3.2 du projet WACA ResIP.....	- 3 -
3. Sélection de sous-projet communautaires WACA ResIP	- 4 -
3.1. ACTIVITES ELIGIBLES AU FINANCEMENT DU PROJET WACA RESIP	- 4 -
3.2. ACTIVITES NON ELIGIBLES AU FINANCEMENT DU PROJET WACA RESIP	- 5 -
3.3. PUBLIC CONCERNE.....	- 5 -
3.4. CRITERES D'ELIGIBILITE DES SOUS-PROJETS ET DES BENEFICIAIRES	- 5 -
3.4.1. Critères d'éligibilité des sous-projets.....	- 5 -
3.4.2. Critères d'éligibilité des structures bénéficiaires des sous-projets	- 7 -
3.4.2.1. Pour les Groupements, Organisations communautaires à la base :.....	- 7 -
3.4.2.2. Pour les collectivités locales.....	- 7 -
3.4.2.3. Pour les Associations et Organisations Non Gouvernementales d'appui conseil accompagnement	- 7 -
3.5. MODALITES DE FINANCEMENT ET DUREE DES SOUS-PROJETS.....	- 8 -
3.6. PROCEDURE DE SELECTION ET D'APPROBATION DES SOUS-PROJETS	- 8 -
3.7. SIGNATURE OFFICIELLE DES ACCORDS DE SUBVENTION.....	- 8 -
3.8. SOUMISSION DES DOSSIERS	- 9 -
ANNEXE 1 : Canevas de presentation de la note succincte de projet.....	- 10 -
ANNEXE 2 : Canevas detaille de presentation des sous-projets communautaires.....	- 13 -
ANNEXE 3 : Indicateurs des sous-projets communautaireS.....	- 27 -
ANNEXE 4 : Formulaire de selection environnementale et sociale.....	- 28 -

1. Présentation du projet WACA ResIP

Pour réduire les risques côtiers, le Gouvernement Togolais par l'entremise de son Ministère de l'Environnement, du développement durable et de la protection de la nature (MEDDPN) a entamé, dans le cadre de la mise en œuvre du programme WACA, des négociations avec la Banque mondiale et le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) en vue de bénéficier des appuis financiers. Ces négociations ont abouti à la mobilisation de ressources nécessaires pour la mise en œuvre du projet d'investissement de la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP). L'objectif de ce projet pour le Togo est de renforcer la résilience des communautés et des zones cibles dans la zone côtière. Plus spécifiquement, le projet vise à (i) renforcer les infrastructures de protection de la côte entre Agbodrafo et Aného (ii) lutter contre la pollution et les inondations dans la zone du projet, (iii) restaurer et conserver les écosystèmes à haute valeur de biodiversité, (iv) renforcer les moyens de subsistances des populations vulnérables de la zone du projet. La zone de couverture du projet correspond à la zone du littoral notamment dans 3 bassins versants : le bassin versant du Mono, le bassin versant du Zio et celui du Haho. Ces 3 bassins versants s'interconnectent par le biais du système lagunaire du Sud-Togo et du Chenal Gbaga que le Togo partage avec le Benin.

Le projet est structuré autour de quatre (4) composantes à savoir

Composante 1 : intégration régionale : elle fournit aux pays, les informations et connaissances nécessaires pour améliorer la gestion des zones côtières en Afrique de l'Ouest à travers le dialogue multisectoriel, le développement du cadre politique et des outils de mise en œuvre adéquats et le renforcement des informations disponibles concernant la côte et le changement climatique.

Composante 2 : politiques, institutions et systèmes de soutien : elle fournit aux institutions politiques et à leurs représentants, les informations et connaissances nécessaires pour améliorer la gestion de la zone côtière au Togo. Elle va renforcer le cadre politique, juridique et institutionnel pour une gestion intégrée du littoral. L'observation du littoral et la surveillance biophysique de l'environnement marin et côtier sont prises en compte.

Composante 3 : investissements physiques et sociaux : elle finance les investissements pour la gestion de la zone côtière, notamment les travaux de lutte contre l'érosion côtière, l'inondation et la pollution ainsi que la gestion durable des terres, de la biodiversité et des écosystèmes sous forme de sous-projets.

Composante 4 : coordination nationale : pour une gestion efficace du projet, la mise en place d'un cadre institutionnel approprié et opérationnel est nécessaire pour gérer et coordonner l'exécution de ses activités. Le WACA ResIP sera sous la tutelle du Ministère de l'Environnement, du développement durable et de la protection de la nature (MEDDPN) et sera supervisé par le ministre. Les activités du projet sont coordonnées et exécutées par une Unité de Gestion du Projet (UGP).

2. Présentation de la sous-composante 3.2 du projet WACA ResIP

La sous-composante 3.2 du projet relative à l'adaptation au climat social et projets de développement communautaire finance les investissements pour des solutions de développement communautaire telles que le développement des communautés résilientes aux changements climatiques, les petits travaux tels que la réhabilitation de petites infrastructures publiques endommagées par les inondations ou l'érosion, le curage des canaux naturels, le curage et l'amélioration de la performance des canaux de drainage, le désensablage et le reboisement des zones vulnérables sujettes aux inondations fluviale et/ou marine), les pratiques de gestion durable des terres, des forêts et de l'eau dans les bassins versants et les zones à haute valeur écosystémique. Elle finance également les activités génératrices de revenus pour la diversification des moyens de subsistance des communautés vulnérables. Les activités de la sous-composante 3.2 seront régies par le principe fondamental de la participation des populations. Elles sont conduites en déléguant aux communautés, la responsabilité principale du processus de planification et de choix de leurs priorités de développement, de négociation du financement, d'exécution et du suivi des activités. C'est le principe de Développement Conduit par les Communautés (DCC) qui vise à assurer la pérennité des réalisations financées et l'appropriation du processus et des produits par les bénéficiaires. Ce principe respecte deux conditions principales à savoir (i) les financements ne sont accordés que sur la base de propositions de sous-projets soumis par les bénéficiaires et (ii) les bénéficiaires doivent participer directement à la planification et à la réalisation des sous-projets proposés, et mettre en œuvre les moyens nécessaires pour en assurer la pérennité.

Les d'activités financée par la sous-composante 3.2 sont classée en six (6) selon leur nature :

- **Catégorie 1 : Elaboration des plans d'aménagement et des outils de gestion**

Cette catégorie prend en compte l'élaboration des plans d'aménagement et des outils de gestion du complexe de forêts communautaires d'Avévé et du complexe de forêts communautaires de Kodjo-Gati.

- **Catégorie 2 : Mise en œuvre de plans d'aménagement et de gestion ;**

Cette catégorie concerne les activités de mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion des huit (08) sites retenus pour le compte du projet. Il s'agit de :

- forêt classée d'Assévé et écosystèmes associés ;
- complexe d'aires protégées de Togodo ;
- forêt sacrée d'Akissa ;
- complexe des mares aux hippopotames d'Afito ;
- forêt sacrée de Godjé-Godjin ;
- chenal Gbaga ;
- complexe de forêts communautaires d'Avévé ;
- complexe de forêts communautaires de Kodjo-Gati

- **Catégorie 3 : Mise en œuvre des activités génératrices de revenus pilotes ;**

Il s'agit de l'appui à la mise en œuvre des activités génératrices de revenus pilotes (AGR pilotes) alternatives à l'expansion agricole. Au total, six (06) filières ont été identifiées dans sept (07) préfectures de la zone de couverture du projet (la région maritime) suite à des concertations avec les acteurs locaux (préfets, chefs canton, chefs de villages, ONG et Associations de développement communautaire).

- **Catégorie 4 : Lutte contre les pollutions, gestion des déchets et le processus de réinstallation planifiée.**

Cette catégorie appuie la collecte des ordures ménagères (avec la Mairie d'Aného), l'assainissement de plages de Lomé (avec ANASAP), la gestion des eaux usées et l'ensemble des activités du processus de réinstallation planifiée.

- **Catégorie 5 : Restauration des berges et adoption de pratiques durables de gestion des terres-GDT en dehors des zones des plans d'aménagement et de gestion**

Ce sont des sous-projets à mettre en œuvre dans les zones non couvertes par les plans d'aménagement et de gestion des activités de la catégorie 1 et 2.

- **Catégorie 6 : Conservation/restauration des mangroves**

Il s'agit des activités de reboisement des palétuviers et la gestion communautaire de 500 ha (incluant zones de mise en défens) au niveau du chenal de Gbaga, du lac Boko et lac Togo et autres sites propices au développement des palétuviers et espèces associées.

3. Sélection de sous-projet communautaires WACA ResIP

Pour le compte de la première phase de mise en œuvre des sous-projets communautaires WACA ResIP, vingt (20) sous-projets communautaires des catégories 1, 2, 3 et 4 ont été identifiés conformément au document d'analyse du projet et ses différents manuels de mise en œuvre pour un coût total de 2 455 175 000 FCFA. Ces sous-projets de la première phase sont en cours de mise en œuvre pour certains ou d'élaboration pour d'autres.

Les activités des catégories 5 et 6, selon le manuel de procédures communautaires, seront sélectionnés suite à un appel à projet par publication à travers les médias. Les sous-projets reçus à l'UGP ou au niveau des commissions préfectorales de développement durable feront l'objet d'une sélection selon une procédure et des critères préalablement déterminés par l'UGP et approuvé par le Comité de pilotage du projet. Le présent guide donne des orientations pour la sélection de ces sous-projets.

3.1. Activités éligibles au financement du projet WACA ResIP

Les activités éligibles dans les catégories 5 et 6 de la sous-composante 3.2 du projet WACA ResIP doivent viser :

- La restauration (reboisement, mise en défens) des berges de cours d'eau ;
- Le reboisement de mangroves
- La délimitation consensuelle des berges de cours d'eau selon les normes et textes régissant la gestion des zones sensibles au Togo ;
- Les sensibilisations sur les bonnes pratiques de gestion intégrées des bas-fonds, des berges et plans d'eau ;
- La vulgarisation des textes et documents relatifs à la gestion des zones sensibles (les berges de cours d'eau) au Togo ;
- L'élaboration et mise en œuvre de plans de gestion intégrée ou chartes de gestion communautaires des zones humides des bassins fluviaux des cours d'eau ;

- L'introduction de bonnes pratiques de gestion durable des zones humides au niveau communautaire pour accroître la productivité des terres et l'efficacité de l'utilisation de l'eau et autres pratiques de résilience aux changements climatiques ;
- L'initiation des activités génératrices de revenu (AGR) à petite échelle pilotés par les organisations communautaires (groupements de femmes, groupements de producteurs, comités villageois de développement etc.) dans les villages riverains des cours d'eau en alternative à l'exploitation des berges et des forêts riveraines.

3.2. Activités non éligibles au financement du projet WACA ResIP

Le projet WACA ResIP peut financer l'ensemble des dépenses nécessaires pour la mise en œuvre des sous-projets, à l'exception des achats de terrains, de bâtiments et de voitures.

3.3. Public concerné

Les structures de mise en œuvre des projets communautaires sont les communautés locales, les organisations communautaires, les associations, ONG et les services publics déconcentrés.

3.4. Critères d'éligibilité des sous-projets et des bénéficiaires

3.4.1. Critères d'éligibilité des sous-projets

Pour cette deuxième phase de mise en œuvre des sous-projets communautaires, le projet WACA ResIP financera des activités considérées comme actions prioritaires qui visent la restauration et la protection des berges des cours d'eau. Les principaux critères d'éligibilité des sous-projets sont les suivants :

- zone d'intervention du sous-projet ;
- durée du sous projet ;
- coût du sous projet.

Zone d'intervention du sous-projet

Les sous-projets à financer doivent se localiser dans la zone d'intervention du projet WACA ResIP qui correspond à la zone du littoral togolais. Cette zone porte des écosystèmes de cours d'eau notamment les fleuves Mono, Haho et Zio, le Lac Togo, les lagunes de Lomé, de Togoville et d'Aného, le chenal Gbaga et les cordons coalescents différenciés entre les bassins fluviaux du Lac Togo et du Mono. Cet ensemble marin et côtier riche en flore et en faune terrestres et aquatiques est soumis à une forte empreinte humaine qui se manifeste par une diminution drastique de la superficie des forêts riveraines, exposant ainsi les berges à diverses formes d'érosions et les cours d'eau à l'envasement, aux pollutions et à la prolifération des végétaux aquatiques envahissants. L'objectif du projet WACA ResIP à travers les sous-projets à sélectionner est de restaurer et protéger les berges des cours d'eau de la zone d'intervention du projet. Par conséquent, les sites éligibles à la sélection des sous-projets communautaires sont les berges des principaux cours d'eau de la région maritime notamment les berges des fleuves Zio, Haho et Mono et leurs affluents permanents, les cours d'eau Klikpa, Lili, Boko, Yoto, Doglobo, Afan, Lacs Togo etc. (Figure 1)

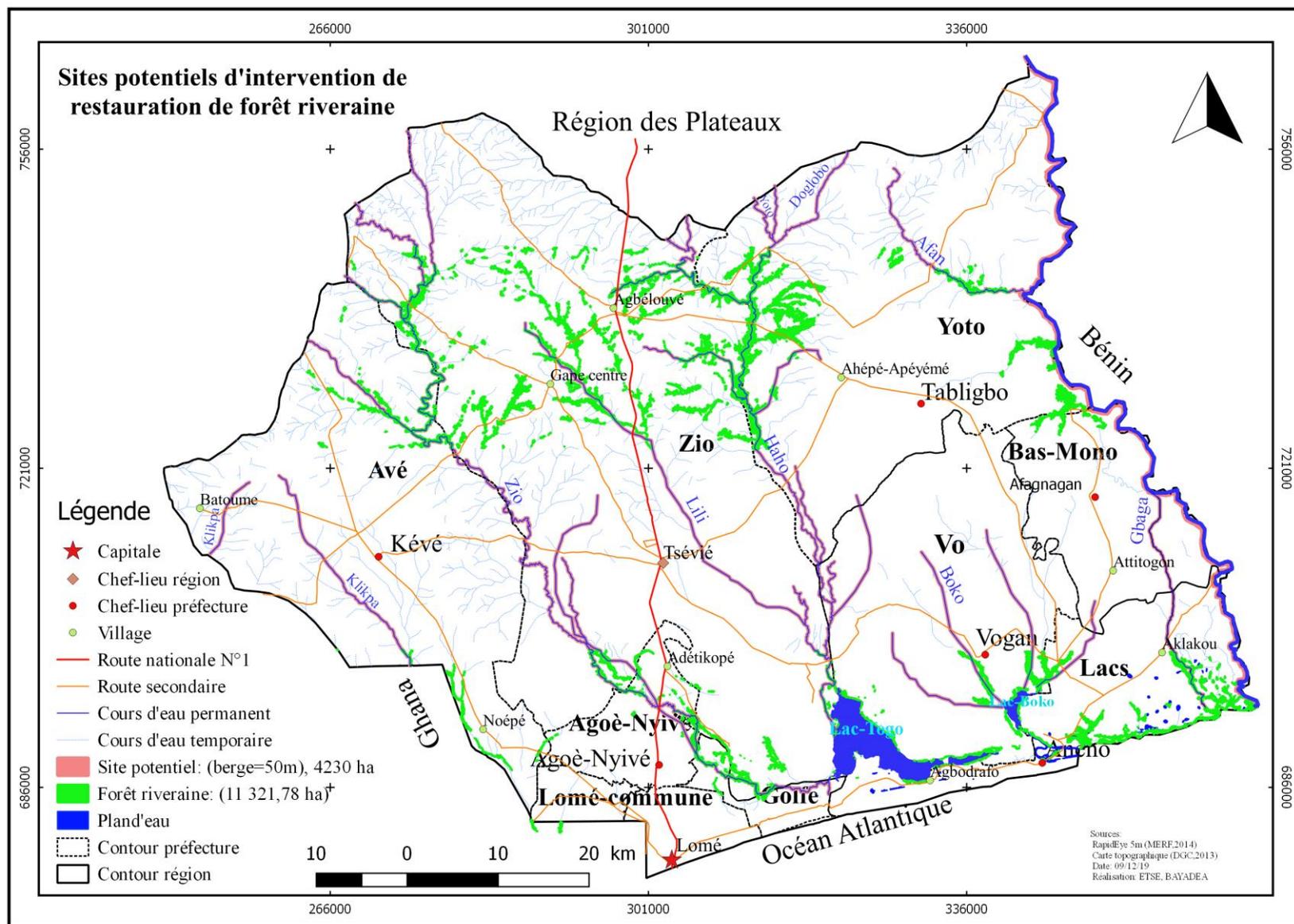


Figure 1 : Carte des sites (berges de cours d'eau) éligibles pour la sélection des sous-projets communautaires

Durée du sous-projet

Le WACA ResIP financera des activités communautaires sélectionnés pour une durée n'excédant pas trente-six (36) mois.

Coût du sous projet

La contribution du projet WACA ResIP au financement d'un sous-projet ne peut excéder 50 millions de francs CFA.

3.4.2. Critères d'éligibilité des structures bénéficiaires des sous-projets

Les critères d'éligibilité des structures bénéficiaires des sous-projets communautaires se résument comme ci-après.

3.4.2.1. Pour les Groupements, Organisations communautaires à la base :

- être bien organisé (organe de gestion, un compte bancaire);
- être reconnu officiellement ;
- avoir un siège
- avoir des activités en rapport avec WACA ResIP ;
- prouver sa capacité managériale, technique et financière à exécuter le sous-projet ;
- prouver sa capacité à apporter sa contrepartie au financement (en nature ou en espèce) au sous-projet ;
- présenter un dossier complet de demande de financement suivant le modèle en annexe.

Cette catégorie d'acteurs pourra en cas de besoin, bénéficier d'appui d'une ONG ou organisation compétente analogue dans la préfecture concernée.

3.4.2.2. Pour les collectivités locales

- prouver sa capacité managériale, technique et financière à exécuter le sous-projet ;
- prouver sa capacité à apporter sa contrepartie au financement (en nature ou en espèce) au sous-projet ;
- avoir des activités en rapport avec WACA ResIP ;
- avoir un personnel de terrain compétent à la disposition du projet (Comptable, passation des marchés, sauvegarde environnementale et sociale y compris le suivi-évaluation) ;
- présenter un dossier complet de demande de financement suivant le modèle en annexe ;

3.4.2.3. Pour les Associations et Organisations Non Gouvernementales d'appui conseil accompagnement

- être légalement constituée et officiellement reconnue en République Togolaise ;
- avoir réalisé des activités dans la zone de couverture du projet WACA ResIP ;
- avoir son siège ou une représentation dans la zone du projet au moins trois ans et un conseil d'administration (ONG) ;

- avoir au minimum trois (3) années d'expérience pratique dans la formulation et la mise en œuvre de sous- projets de développement communautaires similaires ;
- avoir un personnel de terrain compétent à la disposition du projet ;
- prouver sa capacité de gestion financière des projets financés par les partenaires.

NB : Aucune organisation, ONG ou structure d'appui accompagnement ne peut contracter plus d'un contrat de financement avec le projet WACA ResIP.

3.5. Modalités de financement et durée des sous-projets

Le projet WACA ResIP pourra financer les sous-projets à hauteur de 80% du coût global. Les porteurs et leurs partenaires apporteront une contribution d'au moins 20 % des ressources du projet. Ces apports peuvent être en nature ou en espèces.

3.6. Procédure de sélection et d'approbation des sous-projets

Le MEDDPN/UGP lancera des appels à sous-projets par publication à travers les médias. Les sous-projets seront reçus à l'UGP ou au niveau des commissions préfectorales de développement durable (CPDD) font l'objet d'une sélection selon une procédure et des critères préalablement déterminés par l'UGP et approuvés par le Comité de pilotage du projet.

Les postulants doivent soumettre une note succincte de sous-projet et un document de sous-projet détaillé accompagné d'une fiche de screening environnemental et social pour évaluation.

La sélection des sous-projets se fera dans chacune des préfectures de la zone d'intervention par une équipe multisectorielle. Le MEDDPN/UGP pourra regrouper toutes les commissions dans l'une des préfectures de la zone d'intervention.

Les sous-projets retenus suite à l'évaluation feront l'objet d'une visite de terrain par une équipe qui sera mise en place par le MEDDPN/UGP pour appréciation de l'état des sites concernés et l'adhésion et la mobilisation des bénéficiaires autour du sous-projet.

Les sous-projet sélectionnés seront soumis à la Banque mondiale pour approbation.

Les canevas de présentation de la note succincte, de sous-projets détaillé et de fiche de screening environnemental et social sont annexés au présent guide.

3.7. Signature officielle des Accords de Subvention

Pour chaque sous-projet approuvé sélectionné et approuvé, une convention de financement sera signée entre le porteur (communauté locale, groupement/organisation communautaire, ONG, association, les collectivités locales), le CPDD du ressort territorial et le Ministre l'environnement, du développement durable et de la protection de la nature.

3.8. Soumission des dossiers

Les dossiers constitués de note succincte de sous-projet, de document de sous-projet détaillé et de fiche de screening environnemental et social seront déposés auprès de l'UGP WACA ResIP à Lomé ou auprès des CPDD de la zone d'intervention du projet aux adresses suivantes :

STRUCTURE	ADRESSE
UGP WACA ResIP	Projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP) 59 rue de la Kozah, ancienne direction générale de l'ODEF en face de l'immeuble du CENETI B.P : 4825, Lomé Tél/Fax : (+228)22210333 E-mail : waca.togo@environnement.gouv.tg
CPDD Golfe	Commission préfectorale de développement durable du Golfe BP : 1104, Lomé Tél : 22 21 30 90 E-mail : cpddgolfe@gmail.com
CPDD Lacs	Commission préfectorale de développement durable des Lacs BP : 104, Zébé, Aného Tél : 23310052 E-mail : norbaro@hotmail.com
CPDD Vo	Commission préfectorale de développement durable de Vo BP : 78, Vogan Tél : 90785520 E-mail : jrmkokouleguede@yahoo.fr
CPDD Bas-Mono	Commission préfectorale de développement durable de Bas-Mono BP : 01, Afagnan Tél : kokousogbo@gmail.com E-mail : 70402713 / 98584811
CPDD Yoto	Commission préfectorale de développement durable de Yoto BP : 21, Tabligbo Tél : 90980235 / 91355440 E-mail : prefectureyoto@gmail.com
CPDD Zio	Commission préfectorale de développement durable de Zio BP : 160 BP 211 Tél : 90014689 / 90823687 E-mail : prefetZIO@gmail.com
CPDD Avé	Commission préfectorale de développement durable de l'Avé BP : 01, Kévé Tél : 90879218 E-mail : frayida@yahoo.fr
CPDD Haho	Commission préfectorale de développement durable de Haho BP : 64, Notsè Tél : 90167424 / 97836263 E-mail : a_tchangani@yahoo.fr

NB : Les soumissions en ligne ne sont pas acceptées

Les canevas de note succincte de sous-projet, de document de sous-projet détaillé et de fiche de screening environnemental et social sont disponibles au niveau des CPDD de la zone

d'intervention du projet ou au niveau de l'UGP. Ils sont également téléchargeables sur le site web du MEDDPN à l'adresse suivante www.environnement.gov.tg

NB : Seuls, les documents présentés selon les canevas seront pris en compte.

ANNEXE 1 : Canevas de présentation de la note succincte de projet

TITRE DU PROJET							
INFORMATIONS GENERALES							
Porteur de la demande	Nom de l'organisation : Acronyme de l'organisation : Type d'organisation : <i>(Préciser s'il s'agit d'une ONG, une association ou OCB¹)</i> Adresse : E-mail : Tél :						
Informations sur l'organisation	Date de création : Date et N° de reconnaissance officielle : Localisation (<i>Région, Préfecture</i>) : Nombre de membre : Total : Femmes : Hommes : Personnel de l'organisation : Total : Femmes : Hommes :						
Responsables de l'organisation	<table border="0"> <thead> <tr> <th>Noms et prénoms</th> <th>Lieu de résidence et contacts</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1 (<i>Président</i>) :</td> <td>.....</td> </tr> <tr> <td>2 (<i>Directeur</i>) :</td> <td>.....</td> </tr> </tbody> </table>	Noms et prénoms	Lieu de résidence et contacts	1 (<i>Président</i>) :	2 (<i>Directeur</i>) :
Noms et prénoms	Lieu de résidence et contacts						
1 (<i>Président</i>) :						
2 (<i>Directeur</i>) :						
Personne chargée de l'exécution du projet	Nom : Qualification : E-mail : Tél : Lieu de résidence : Expériences par rapport au projet (<i>Quelques projets déjà exécution</i>)						
Mission de l'organisation							
Domaines d'activités de l'organisation	<i>(Sous forme de liste)</i>						
Expériences par rapport au projet							
Partenaires de l'organisation	<i>(Niveaux national et international)</i>						
DOMAINE DU FEM CIBLE PAR LE PROJET							
Information par rapport au FEM	<input type="checkbox"/> Biodiversité <input type="checkbox"/> Changements Climatiques <input type="checkbox"/> Dégradation des Terres <input type="checkbox"/> RRC <input type="checkbox"/> Multifocal						
LOCALISATION							
Localisation exacte du projet	<i>(Indiquer les entités administratives et communales permettant de situer le projet : région, préfecture, canton, village ; joindre une carte ou un plan à main levée si possible)</i>						

¹ OCB= Organisation communautaire de base (CVD, groupement de producteurs agricoles, groupement d'artisans, etc.)

CARACTERISTIQUES DU PROJET				
Bénéficiaires	Total :..... Femmes :..... Hommes :.....			
Groupe cible				
Enjeux et problèmes à résoudre	<i>(10 lignes au maximum)</i>			
Objectif général				
Objectifs spécifiques <i>(3 au maximum)</i>				
Principaux résultats attendus et indicateurs de résultats du sous-projet <i>(3 au maximum par obj. Spec.)</i>	<p>Objectif 1 : <u>Résultat 1 :</u> - Indicateur 1.1 : - Indicateur 1.2 : - ... <u>Résultat 2 :</u> - Indicateur 2.1 : - Indicateur 2.2 : - ... <u>Résultat 3 :</u> - Indicateur 3.1 : - Indicateur 3.2 : - ...</p> <p>Objectif 2 : <u>Résultat 1 :</u> - Indicateur 1.1 : - Indicateur 1.2 : - ... <u>Résultat 2 :</u> - Indicateur 2.1 : - Indicateur 2.2 : - ... <u>Résultat 3 :</u> - Indicateur 3.1 : - Indicateur 3.2 : - ...</p>			
Principales activités du projet				
Stratégies de mise en oeuvre				
Type de projet				
<input type="checkbox"/> Démonstration <input type="checkbox"/> Renforcement des capacités des <input type="checkbox"/> Recherche-action <input type="checkbox"/> Autres <i>(préciser)</i>				
MOYENS				
Moyens financiers		Montant (F CFA)	Montant (\$US)	Pourcentage (%)
	Financement total			
	Apport des bénéficiaires <i>(financier, matériel et valorisation de la main d'œuvre)</i>			
	Apport de l'ONG/association/OCB <i>(financier,</i>			

	<i>humain, matériel, etc.)</i>			
	<i>Autres financements (cofinancements)</i>			
	Subvention demandée au Projet WACA			
INFORMATIONS BANCAIRES				
Nom de la banque				
Intitulé (nom) du compte bancaire				
N° de compte bancaire				
Signataires du compte (<i>Précisez les noms et fonctions des signataires</i>)		1.		
		2.		
		3.		
AUTRE				
Durée totale du projet :				

Date et Signature du Responsable de mise en œuvre

Date et signature de la Structure bénéficiaire

ANNEXE 2 : Canevas détaillé de présentation des sous-projets communautaires



République Togolaise



Projet d'investissement de résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA ResIP)

TITRE DU SOUS-PROJET

PRESENTE PAR : *(Nom du porteur)*

ADRESSE : *(Adresse du porteur)*



Banque Mondiale



La proposition de projet doit inclure la page de garde standard, une page de table de matières et pas plus de vingt (20) pages de texte (y compris les graphiques ou les diagrammes). La proposition doit être soumise sous forme saisie (Taille 11, Police Times New Roman, Arial ou Garamond).

Vous devez également joindre des pièces supplémentaires, qui peuvent inclure des documents attestant le statut (ONG, Association ou OCB) et l'existence légale de l'organisation (preuve de reconnaissance officielle), les engagements financiers ou autres indicateurs de la participation et du soutien d'autres institutions/partenaires et la preuve de la participation et du soutien communautaires.

Vous devez vous assurer que la proposition de sous-projet et toutes les pièces jointes sont lisibles. Chaque organisation postulante doit conserver une copie de sa proposition, étant donné que celle qui sera soumise au projet WACA ResIP ne pourra pas être retirée.

Lors de la préparation d'une proposition de projet, vous devrez respecter les principaux points (numérotés de 1 à 17) du canevas ci-dessous. Vous devez également vous assurer que tous les points du canevas sont, dans l'ordre, bien renseignés. Le nombre de pages indiqué pour chaque partie est un guide. L'information fournie peut ne pas atteindre le nombre de pages proposé, mais ne doit pas dépasser le nombre de pages prévu.

IMPORTANT : Les indicateurs retenus pour le sous-projet doivent faire partie de l'ensemble des indicateurs du projet WACA ResIP.

PAGE DE GARDE DE LA PROPOSITION DE PROJET

N° du projet : (Uniquement pour usage de l'UGP WACA ResIP)

Titre du projet : (Le titre doit rester court. Evitez les phrases longues cherchant à embrasser l'ensemble des préoccupations du projet et préférez des formules concises permettant au lecteur d'appréhender immédiatement le type de projet dont il s'agit.)

Postulant

Nom de l'Organisation :

Adresse Postale et ville :

Téléphone :

Email de l'organisation :

Premier Responsable :

(Nom et Titre)

Chargé du projet :

(Nom et Titre)

Structure accompagnatrice :

Adresse Postale et ville :

Téléphone :

Email de l'organisation :

Premier Responsable :

Projet

Classification du projet

Thématique/Domaine focal (Cocher une case)		Catégorie de Projet (Cocher une case)	
<input type="checkbox"/>	Conservation de la Biodiversité	<input type="checkbox"/>	Projet de Démonstration
<input type="checkbox"/>	Changement Climatique	<input type="checkbox"/>	Projet de Développement de Capacités
<input type="checkbox"/>	Dégradation des Terres et Gestion Durable des Forêts	<input type="checkbox"/>	Recherche Appliquée
<input type="checkbox"/>	Multi-focal*	<input type="checkbox"/>	

* La proposition couvre plus d'un domaine focal

Durée du Projet :

Finances

Montant sollicité auprès du WACA ResIP : FCFA..... US\$

Montant total d'autres sources : FCFA..... US\$

Coût total du projet : FCFA..... US\$

Taux de change :

TABLE DES MATIERES

Insérer ici la table des matières de votre document de sous-projet.

1. Résumé du Projet

Le résumé doit, de façon claire et précise, reprendre les principales parties de la proposition de projet. Il doit présenter, très brièvement, le contexte et la justification, les objectifs, les résultats attendus, les activités, la stratégie de mise en œuvre et les indicateurs de succès. Il doit également préciser le coût total du projet, le montant du financement demandé au WACA ResIP, le montant des contributions (en nature et en espèce) des communautés et les montants des autres sources de financement.

2. Historique et capacité de l'organisation communautaire porteuse du projet

Cette section doit démontrer clairement que l'organisation communautaire postulante a l'expérience et les capacités nécessaires pour mettre en œuvre et réussir le projet proposé. Les principales questions qui doivent être traitées dans cette section sont :

- Le statut juridique – reconnaissance officielle de l'organisation,
- Expériences pertinentes en lien avec le projet proposé, y compris : projets abordant les problèmes de biodiversité, de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, la dégradation des terres/gestion durable des forêts, OU expériences avec des projets qui mettent l'accent sur l'environnement, la gestion des ressources naturelles et le développement durable au niveau communautaire.

3. Historique et capacités de l'Organisation d'appui accompagnement

Cette section doit démontrer clairement que l'organisation postulante a l'expérience et les capacités nécessaires pour mettre en œuvre et réussir le projet proposé. Les principales questions qui doivent être traitées dans cette section sont :

- La nature de l'organisation proposante – est-ce une organisation communautaire, une ONG, une association de développement, une institution de recherche ou une institution de formation ?
- Le but et les principaux domaines d'activités de l'organisation,
- L'approche organisationnelle (philosophie) pour l'exécution du projet, c'est-à-dire comment l'organisation met en œuvre ses projets ?
- L'âge et les expériences de l'organisation en gestion de projet,
- La structure organisationnelle, la gouvernance et le cadre administratif de l'organisation,
- L'adhésion et l'affiliation à des réseaux nationaux et internationaux,
- Le statut juridique – reconnaissance officielle de l'organisation,
- Les groupes cibles de l'organisation,

4. Expérience du porteur dans en œuvre des projets en matière de gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement.

L'objectif de cette session est de fournir des informations sur l'organisation porteuse en matière de gestion de projet. Elle résume les expériences pertinentes du porteur en lien avec le projet proposé, y compris : projets abordant les problèmes de biodiversité, de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, la dégradation des terres/gestion durable des forêts, ou expériences avec des projets qui mettent l'accent sur l'environnement, la gestion des ressources

naturelles et le développement durable au niveau communautaire. Pour cette section, renseigner les tableaux suivants

Projets réalisés ou en cours de réalisation				
Titre	Bailleur	Période	Montant	Principaux résultats obtenus

5. Localisation du Projet et Groupes Cibles

Cette section doit porter sur la présentation des entités administratives et communales permettant de situer facilement le projet (région administrative, préfecture, canton et village). A ce niveau, des précisions doivent être données sur les principaux groupes cibles (groupes de personnes ou les organisations visées par les actions et les résultats) du projet.

6. Contexte et Justification du Projet

Les principaux points d'orientation sont :

- Quelle est la situation de départ ? Décrire clairement (en utilisant les informations qualitatives et quantitatives) la situation de départ pour la mesure des impacts du projet.
- Dans quel contexte (social, culturel, économique, environnemental, etc.) se déroulera le projet ?
- Quel est le problème ou le défi que le projet veut résoudre ?
- A quels besoins spécifiques des femmes le projet répondra-t-il ?
- Quelles sont les retombées (Impacts) à envisager pour l'environnement mondial ?
- Quels sont les autres interventions et projets dans la zone, en lien avec votre projet ?
- Quelle sera la contribution du projet aux objectifs et priorités du WACA ResIP ?
- Pour accroître l'impact du projet, quelles relations et synergie seront créées entre le projet et :
 - o les projets ou programmes locaux ou nationaux réalisés ou en cours de réalisation;
 - o les autres projets du WACA ResIP ;
 - o les projets des autres partenaires au développement ;
 - o les autres actions des communautés, ONG/Association/OCB ou secteur privé dans la même zone d'intervention.

7. Objectifs, Résultats Attendus et Indicateurs

Cette section doit contenir un énoncé clair et précis de ce que va réaliser le projet proposé. Il s'agit de formuler, très clairement, un objectif général (global), des objectifs spécifiques (immédiats) et des résultats attendus.

Pour réussir la formulation de l'objectif général, le projet peut être considéré comme un élément d'une stratégie de long terme visant à améliorer une situation qui est à une échelle plus large que celle du projet. Le niveau de cet objectif dépasse celui du projet car d'autres projets contribuent également à la réalisation de cet objectif global.

L'objectif spécifique est l'objectif plus immédiat poursuivi par le projet. Il sera atteint grâce aux effets entraînés par les réalisations concrètes du projet (les résultats attendus mesurables). A long

terme l'objectif spécifique entraînera à son tour des changements qui contribueront à l'atteinte de l'objectif global. Les objectifs spécifiques doivent être en nombre très limités (3 ou 4 au maximum).

Les résultats attendus du projet sont les changements d'état descriptibles ou mesurables occasionnés par une relation de cause à effet. Les résultats attendus correspondent aux situations souhaitées à la fin du projet. Pour chaque objectif spécifique, vous devez préciser le ou les résultats attendus, notamment les contenus, produits et services prévus, y compris, s'il y a lieu, les résultats principaux et/ou secondaires en matière d'égalité entre les sexes, d'actions en faveur des femmes et/ou des jeunes. Chacun de ces résultats attendus doit être décrit en détail (spécifications techniques ou pédagogiques, compétences acquises, etc.) et quantifié (dans la mesure du possible, nombre de femmes/filles et d'hommes/garçons formés, quantité de plants à produire, les espèces à utiliser, la superficie à restaurer/reboiser/protéger, etc.).

Les indicateurs sont des signes, indices objectivement vérifiables permettant d'apprécier une réalité (un changement). Ils peuvent être d'ordre quantitatif ou qualitatif. Pour chaque résultat attendu, définissez les principaux indicateurs (qualitatifs et/ou quantitatifs) qui permettront de mesurer facilement les changements apportés par le projet.

Les indicateurs retenus pour le projet doivent faire partie de l'ensemble des indicateurs du WACA ResIP, au niveau des projets (voir annexe 1), mais peuvent aussi être enrichis par des indicateurs nationaux ou spécifiques. Par ailleurs, vous devez identifier au moins un bénéfice environnemental global du projet et un indicateur de chacune des catégories suivantes : Influence des Politiques Nationales, Développement des Capacités & Innovations ; Moyens de Subsistance, Autonomisation (voir annexe 1).

8. Activités du sous-projet

Cette section doit décrire ce qui sera réellement fait pour obtenir les résultats attendus et réaliser les objectifs du projet. Il doit exister un lien clair et direct entre les activités et les résultats attendus. (L'organisation postulante doit s'assurer que les activités permettront effectivement d'obtenir les résultats attendus).

La description des activités doit être aussi précise que possible. Vous devez préciser ce qui doit être fait, qui le fera, quand, où et comment il sera fait. En décrivant les activités, une indication doit être faite en ce qui concerne les organisations et les individus impliqués dans ou bénéficiant de l'activité.

9. Plan et Chronogramme de mise en œuvre

Décrire l'ordre dans lequel vont se dérouler les principales activités du projet, ainsi que la durée de chaque activité, y compris le suivi et les évaluations (évaluation à mi-parcours et évaluation finale) internes.

Note : Résumer les parties 5, 6 et 7 dans les tableaux N°1 et N°2 ci-après

TABLEAU N°1 : GRILLE DES RESULTATS ATTENDUS ET INDICATEURS CORRESPONDANTS²

CONTENU DU PROJET	RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE RÉSULTAT
Objectif 1 :	Résultat 1 :	
Activité 1.1 :		
Activité 1.2 :		
Objectif 2 :	Résultat 2 :	
Activité 2.1 :		
Activité 2.2 :		
Objectif 3 :	Résultat 3 :	
Activité 3.1 :		
Activité 3.2 :		
Objectif 4 :	Résultat 4 :	
Activité 4.1 :		
Activité 4.2 :		

² Vous pouvez utiliser deux pages pour ce tableau, en gardant le format proposé.

TABLEAU N° 2 : CALENDRIER DES ACTIVITES³

Description du Résultat N°1 :																		
Liste des activités nécessaires pour obtenir le résultat. Préciser un indicateur de réalisation de l'activité											Durée de l'activité en mois (ou trimestre)							
Activité	Indicateur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
1.1																		
1.2																		
Description du Résultat N°2 :																		
Liste des activités nécessaires pour obtenir le résultat. Préciser un indicateur de réalisation de l'activité											Durée de l'activité en mois (ou trimestre)							
Activité	Indicateur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
2.1																		
2.2																		
Description du Résultat N°3 :																		
Liste des activités nécessaires pour obtenir le résultat. Préciser un indicateur de réalisation de l'activité											Durée de l'activité en mois (ou trimestre)							
Activité	Indicateur	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12					
3.1																		
3.2																		
Préciser la personne responsable du suivi et des rapports de progrès											Fréquence de suivi / rapportage							
Suivi et collecte d'information																		
Rapports de progrès																		
Evaluations internes																		

³ Vous pouvez utiliser deux pages pour ce tableau, en gardant le format proposé.

10. Plan pour assurer la Participation Communautaire

Décrire comment les communautés et les principaux acteurs locaux du projet ont été impliqués dans la planification et la conception du projet, comment ils seront impliqués dans la mise en œuvre et dans le suivi-évaluation du projet. Cette information servira de base pour évaluer et comprendre la participation communautaire et l'appropriation.

Il faut noter que la participation communautaire signifie beaucoup plus que la manière dont la communauté va bénéficier du projet. Cette notion renvoie à l'implication active des acteurs concernés, à leur participation à la prise de décision et l'appropriation du projet par ces acteurs. Il est donc important de décrire les mesures spécifiques qui ont été prises / prévues pour maximiser cette implication.

11. Prise en compte du Genre

Décrire comment le projet prend en considération les rôles et les besoins/intérêts des hommes et des femmes (avec un accent sur les besoins des femmes), et comment cela sera reflété dans les résultats et les avantages du projet.

12. Risques du projet et actions envisagées pour y faire face

Identifier les principaux risques qui pourraient entraver ou freiner l'exécution du projet et décrire les solutions envisagées pour y remédier.

13. Plan de suivi-évaluation

Cette section doit contenir une explication du plan de suivi et d'évaluation, aussi bien au cours de la mise en œuvre qu'à la fin du projet. Les principales questions à considérer sont :

- Comment l'exécution du projet sera suivie en termes de réalisation aux différentes étapes énoncées dans le plan de mise en œuvre ;
- Comment les effets et l'impact du projet seront évalués en termes de réalisation des objectifs du projet ;
- Comment les communautés et acteurs locaux vont concrètement participer aux processus de suivi et d'évaluation du projet.

Proposer et expliquer une démarche d'autoévaluation participative à mi-parcours et à la fin du projet.

14. Plan de communication et de gestion des connaissances

Décrire comment vous allez partager les objectifs, les activités et les résultats du projet avec les membres de la communauté bénéficiaire, d'autres organisations à base communautaire, ainsi que d'autres intervenants clés.

Préciser la stratégie de gestion des connaissances : comment les résultats obtenus, les solutions trouvées et les enseignements tirés du projet seront ils capitalisés et partagés ? Quels sont les éléments permettant de passer des informations générées par le projet en connaissances à faire connaître, à partager et à démultiplier (documents sur les leçons tirées, sur les meilleures pratiques, films, vidéo...)

15. Mesures de sauvegardes environnementales

Cette section identifie les activités susceptibles d'avoir des impacts négatifs sur l'environnement physique et social et propose des mesures d'atténuations et de mitigation

16. Stratégie de Durabilité

Décrire les mesures concrètes prises ou prévues pour assurer la poursuite du projet à l'arrêt du financement du WACA ResIP.

17. Budget

Les points suivants doivent être pris en compte lors de la préparation et la présentation budget :

- Les liens entre le contenu du projet et le budget doivent être faciles à établir
- Les lignes budgétaires doivent démontrer clairement comment les fonds seront dépensés.
- Le budget doit être réaliste et ne présenter que le coût actuel réel des activités prévues. Un budget surestimé ou sous-estimé ne pourrait que donner une note défavorable au moment d'analyser le projet.
- Uniquement les coûts qui sont directement liés à la mise en œuvre des activités visant à obtenir les résultats attendus pourront être considérés par le WACA ResIP. Les coûts indirects ou associés ne doivent pas faire partie de la requête.
- Le budget doit comporter une ligne pour le suivi-évaluation du projet par l'organisation postulante, les services techniques déconcentrés de l'Etat, ainsi que les évaluations à mi-parcours et finale internes.
- Le budget doit comporter un volet communication et gestion des connaissances.
- Le budget doit également comporter une ligne lancement officiel du projet.
- Le budget peut comporter une ligne « frais administratifs » (pour le paiement des indemnités du chargé du projet et des équipements et fourniture de bureau).

NB : Les dépenses de fonctionnements et d'appui conseil accompagnement en lien avec le sous-projet, y compris les coûts des équipements de bureau, que le projet peut financer doit être inférieure ou égale à 10% de la contribution financière totale du projet WACA ResIP au sous-projet.

Le WACA ResIP applique le principe de cofinancement des activités ciblées par les partenaires concernés par le projet. Il est donc important que les organisations porteuses de projets apportent une contribution aux coûts opérationnels et programmatiques du projet. Le montant du cofinancement (populations, ONG et autres partenaires) qui doit en principe être égal ou proche du montant sollicité auprès du WACA ResIP, sera un des critères d'appréciation de la demande.

TABLEAU N° 3 : SYNTHÈSE DU PLAN DE FINANCEMENT

Source du financement	Plan de financement en F CFA			Total (F CFA)	Total US\$
	Année 1	Année 2	Année 3		
WACA ResIP					
Communauté					
ONG/OCB					
Autres partenaires					
Coût total du projet					

TABLEAU N° 4 : CONTRIBUTIONS DE LA COMMUNAUTE BENEFICIAIRE

Préciser la source des contributions de la communauté bénéficiaire qui, si elle n'est pas en monnaie, peut être expliquée et évaluée en monnaie.

Sources* des contributions	Type de contributions (financière, matérielle, main-d'œuvre, etc.)	Promis ou Prévu	Estimation en FCFA	Estimation en \$US
Total des contributions				

*Les contributions peuvent provenir de la coopérative des femmes du village, du CVD, de la chefferie, du club des jeunes du village, etc.

TABLEAU N° 5 : CONTRIBUTIONS DE L'ORGANISATION

Préciser la source des contributions de l'organisation postulante.

Source des contributions	Type de contributions (financière, matérielle, personnel, main-d'œuvre, etc.)	Promis ou Prévu	Estimation en F.CFA	Estimation en \$US
Total des contributions				

TABLEAU N° 6 : AUTRES CONTRIBUTIONS⁴

Source des contributions	Type de contributions (financière, matérielle, etc.)	Promis ou Prévu	Estimation en F.CFA	Estimation en \$US
Total des contributions				

⁴ Annexer les preuves

TABLEAU N° 7 : DEPENSES PREVUES⁵

Activité	Désignation des dépenses	Unité	Coût Unitaire	Quantité	Montant	Contribution ONG/OCB	Contribution Population	Contribution autres partenaire	Subvention du WACA ResIP
A- Activité 1 -1.1 Atelier sur...	<i>Transport</i>								
	<i>Nourriture</i>								
Sous-total A									
B-Activité 2									
-									
-									
Sous-total B									
C-Activité 3									
-									
-									
Sous-total C									
D-Suivi et évaluation									
Sous-total D									
Frais administratifs⁶ Equipements, fourniture de bureau, communication, indemnités, etc.									
Sous-total frais administratif									
SOUS-TOTAL (Sous-totaux A+B+C+D+ frais administratifs)									
TOTAL GENERAL (F CFA)									
TOTAL EN \$US									
% de Financement									

⁵ Vous pouvez utiliser plusieurs pages pour ce tableau, en gardant le format proposé

⁶ La contribution du WACA ResIP aux frais administratifs ne doit pas dépasser 10% du financement total du WACA ResIP

ANNEXE 3 : Indicateurs des sous-projets communautaires

Les principaux indicateurs de résultats des sous-projets sont les suivants :

- Superficie de mangrove reboisés et/ ou restaurés et protégée ;
- Superficie de berges de cours d'eau restaurées (reboisement, mise en défens) et protégées ;
- Superficie de berges de cours d'eau délimitée consensuellement selon les normes et textes régissant la gestion des zones sensibles au Togo ;
- Nombre de personnes sensibilisées sur les bonnes pratiques de gestion intégrées des bas-fonds, des berges et plans d'eau ;
- Nombre de textes et documents relatifs à la gestion des zones sensibles (les berges de cours d'eau) au Togo vulgarisés ;
- Nombre de plans de gestion intégrée ou chartes de gestion communautaires des zones humides des bassins fluviaux des cours d'eau élaborés et mise en œuvre ;
- Superficie de zones humides au niveau communautaire bénéficiant des pratiques de gestion durable des terres ;
- Nombre de ménages dans les villages riverains des cours d'eau ayant accès à des activités de subsistances améliorées en alternative à l'exploitation des berges et des forêts riveraines.

ANNEXE 4 : Formulaire de selection environnementale et sociale

Le présent formulaire de sélection environnementale et sociale a été conçu pour aider dans la sélection initiale des activités du projet WACA devant être exécutés sur le terrain. Le formulaire a été conçu afin que les impacts environnementaux et sociaux et les mesures d'atténuation y relatives, s'il y en a, soient identifiés et/ou que les exigences en vue d'une analyse environnementale et sociale plus poussée soient déterminées.

Formulaire de sélection environnementale et sociale		
1	Nom de la localité où l'activité sera réalisée	
2	Nom, fonction, et informations sur la personne chargée de remplir le présent formulaire.	
Date :		Signatures :

PARTIE A : Brève description de l'activité proposée

Fournir les informations sur (i) le sous-projet proposé (superficie, terrain nécessaire, taille approximative de la surface totale à occuper) ; (ii) les actions nécessaires pendant la mise en œuvre des activités et l'exploitation du sous-projet.

Partie B : Brève description de la situation environnementale et sociale et identification des impacts environnementaux et sociaux

1. L'environnement naturel

(a) Décrire la formation du sol, la topographie, la végétation de l'endroit/adjacente à la zone d'exécution du sous-projet

(b) Faire une estimation et indiquer la végétation qui pourrait être dégagée _____Ha

(c) Y a-t-il des zones sensibles sur le plan environnemental ou des espèces menacées d'extinction ?

2. Écologie des rivières et des lacs

Y a-t-il une possibilité que, du fait de l'exécution du projet WACA, l'écologie des rivières ou des lacs puisse être affectée négativement.

Oui _____ Non _____

3. Aires protégées

La zone se trouvant autour du site du sous-projet se trouve-t-elle à l'intérieur ou est-elle adjacente à des aires protégées quelconques tracées par le Gouvernement (parc national, réserve nationale, site d'héritage mondial, etc.) ?

Oui ____ Non ____

Si l'exécution du sous-projet s'effectue en dehors d'une aire protégée (ou dans ses environs), est-elle susceptible d'affecter négativement l'écologie de l'aire protégée (exemple : interférence les routes de migration de mammifères ou d'oiseaux) ?

Oui ____ Non ____

4. Géologie et sols

Y a-t-il des zones de possible instabilité géologique ou du sol (prédisposition à l'érosion, aux glissements de terrains, à l'affaissement) ? Oui ____ Non ____

5. Paysage/esthétique

Y a-t-il possibilité que les travaux affectent négativement l'aspect esthétique du paysage local ?

Oui ____ Non ____

6. Site historique, archéologique ou d'héritage culturel.

Sur la base des sources disponibles, des consultations avec les autorités locales, des connaissances et/ou observations locales, le sous-projet pourrait-il altérer des sites historiques, archéologiques ou d'héritage culture ou faudrait-il faire des fouilles tout près ?

Oui ____ Non ____

7. Pollution par bruit pendant l'exécution et la mise en œuvre du sous-projet

Le niveau de bruit pendant la mise en œuvre du sous-projet concerné va-t-il dépasser les limites de bruit acceptables ?

Oui ____ Non ____

8. Déchets solides ou liquides

L'activité concernée va-t-elle générer des déchets solides ou liquides ?

Oui ____ Non ____

Si "Oui", le sous-projet dispose-t-il d'un plan pour leur ramassage et leur évacuation ?

Oui ____ Non ____

9. Consultation du public

Lors de la préparation et la mise en œuvre du sous-projet, la consultation et la participation du public ont-elles été recherchées ?

Oui ____ Non ____

10. Compensation et ou acquisition des terres

L'acquisition de terres ou la perte, le déni ou la restriction d'accès au terrain ou aux autres ressources économiques seront-ils le fait de la construction ou réhabilitation de l'installation et/ou l'équipement proposé ?

Oui ____ Non ____

11. Perte de terre : La construction ou la réhabilitation d'infrastructures proposée provoquera-t-

elle la perte permanente ou temporaire de terre ?

Oui ____ Non ____

12. Perte de bâtiment : La construction ou la réhabilitation d'infrastructures provoquera-t-elle la perte permanente ou temporaire de bâtiment ?

Oui ____ Non ____

13. Pertes d'infrastructures domestiques : La construction ou la réhabilitation d'infrastructures provoquera –t-elle la perte permanente ou temporaire d'infrastructures domestiques ?

Oui ____ Non ____

14. Perte de revenus : La construction ou la réhabilitation d'infrastructures provoquera-t-elle la perte permanente ou temporaire de revenus ?

Oui ____ Non ____

15. Perte de récoltes ou d'arbres fruitiers : La construction ou la réhabilitation d'infrastructures provoquera –t-elle la perte permanente ou temporaire de récoltes ou d'arbres fruitiers ?

Oui ____ Non ____

Partie C : Mesures d'atténuation

Pour toutes les réponses « Oui », l'ESE/projet WACA, en consultation avec les institutions techniques locales, en particuliers celles qui sont chargées de l'environnement, devraient décrire brièvement les mesures prises à cet effet.

Partie D : Classification du sous-projet et travail environnemental

Classification du projet : EIES approfondie EIES simplifiée

Pas d'EIES

Travail environnemental nécessaire :

Pas de travail environnemental

Simple mesures de mitigation

Étude d'Impact Environnemental

Partie E : travail social nécessaire

Pas de travail social à faire

PAR